

29 janvier 2008

08.306

Question Philippe Haerberli

Hôpital neuchâtelois, urgence!

Les experts, Hôpital neuchâtelois, le DSAS, tous avaient rendu leurs réflexions, leurs analyses, il fallait regrouper les maternités sur un seul site... à Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat en a décidé autrement. Dans sa volonté de réunir les citoyens neuchâtelois autour de ce projet, il a réussi à faire l'unanimité contre lui.

Le transfert de la maternité à La Chaux-de-Fonds péjore la situation pour plus de 70% de la population.

- Est-ce que le Conseil d'Etat a pris en compte la prochaine possibilité des patients de choisir leur hôpital?
- A-t-il évalué la possibilité qu'auront les neuchâtelois de choisir à l'avenir leur hôpital à l'extérieur du canton? Ce que feront certainement les habitants des régions périphériques.
- De nombreux médecins sont mécontents et menacent de démissionner. Comment le Conseil d'Etat entend-il faire face à d'éventuelles démissions de groupe?